

Pour en savoir plus sur les modalités d'accès au transport scolaire de Roannais Agglomération et pour s'inscrire en ligne : **www.bus-star.com**

Code d'accès PEGASE reçu par courrier :

Numéro de dossier :

L'ELEVE

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Sexe : Féminin Masculin

Adresse :

Bâtiment / Appartement : Code postal :

Commune :

Le Responsable légal Père Mère Tuteur légal

Nom : Prénom :

Adresse (si différente de l'élève) :

Bâtiment / Appartement : Code postal :

Commune :

Téléphone : / / / / Portable : / / /

Courriel : @

SCOLARITE DE L'ELEVE

ANNEES SCOLAIRE CONCERNEE :

Nom de l'établissement fréquenté : Public Privé sous contrat Privé hors contrat

Commune de l'établissement fréquenté :

Régime de l'élève : Demi-pensionnaire Externe Interne (1AR par semaine)

Ecole maternelle : TPS / PS MS GS

Ecole élémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2

Collège : 6ème 5ème 4ème 3ème SEGPA

Lycée général ou technologique : 2nde 1ère Tle

Lycée professionnel ou agricole : 2nde 1ère Tle CAP/BEP BacPro

TRANSPORT DE L'ELEVE

Ligne empruntée :

Point d'arrêt de montée :

Point d'arrêt de descente :

En cas de correspondance vers une autre ligne :

Seconde ligne empruntée :

Point d'arrêt de montée :

Point d'arrêt de descente :

En cas de seconde correspondance vers une 3ème ligne :

Troisième ligne empruntée :

Point d'arrêt de montée :

Point d'arrêt de descente :

Ces informations sont obligatoires. En leur absence, le dossier est déclaré incomplet.

Pour savoir quelle ligne emprunter à quel point d'arrêt, aller sur le site Internet www.bus-star.com

PAIEMENT DU TRANSPORT SCOLAIRE

L'élève emprunte : 1 ou plusieurs lignes spéciales scolaires ou lignes régulières uniquement à raison d'1 Aller/Retour par jour scolaire
 1 ou plusieurs lignes spéciales scolaires + le réseau STAR
 Lignes spéciales scolaires + réseau partenaire de Roannais Agglomération

L'élève a une déjà une carte OÙRA → Pas de coût supplémentaire
 L'élève n'a pas encore de carte OÙRA → Coût de fabrication d'une première carte
 L'élève a perdu sa carte OÙRA → Coût d'un duplicata

Pour bénéficier d'un tarif réduit, joindre les pièces suivantes **dès la demande**. A défaut, le plein tarif sera appliqué et non remboursable.

- une copie de l'attestation de paiement des prestations de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) **du mois précédent le dépôt de leur dossier d'inscription** si le représentant légal est allocataire de la CAF,
 une attestation de calcul du quotient familial fourni par le CCAS de leur lieu de résidence si le représentant légal n'est pas allocataire de la CAF.

Le tarif à payer pour l'année scolaire est :	Plein tarif :	<input type="checkbox"/> 110,00 €	<input type="checkbox"/> 210,00 €
	Tarif solidaire SESAM :	<input type="checkbox"/> 75,00 €	<input type="checkbox"/> 128,00 € <input type="checkbox"/> 204,00 €
Si l'élève a besoin d'une carte OÙRA	Nouvelle carte OÙRA	<input type="checkbox"/> 5,00 €	Duplicata carte OÙRA <input type="checkbox"/> 8,00 €
Si le dossier est remis après le 31 juillet		<input type="checkbox"/> 30,00 €	MAJORATION SYSTEMATIQUE

Exemplaire à retourner par courrier avant le 31 juillet

Tout dossier incomplet entraînera du retard dans l'instruction de votre demande.

Tout dossier **en retard** entraînera une **majoration de 30 euros** quel que soit le tarif initialement dû.

Je joins le paiement de€ <input type="checkbox"/> chèque à l'ordre de la "Régie des Transports" <input type="checkbox"/> espèces	Je soussigné....., certifie exacts les renseignements portés sur la présente inscription et déclare avoir pris connaissance du règlement des transports scolaires de Roannais Fait à : Le : / / Signature(s) du responsable légal,
Dossier traité :	

En application de l'article 12 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel, nous vous informons que Roannais Agglomération en sa qualité de Responsable de Traitement met en œuvre un service de gestion de transport scolaire, permettant de :

- Délivrer un identifiant,
- Définir des droits d'accès aux transports scolaires,
- Définir des droits d'accès aux lignes de transports routier et ferroviaire (cas éventuel),
- Définir le service et le lieu principal ainsi que les arrêts.
- Enregistrer les accès au système d'information schooly,

Vos données seront strictement réservées aux agents en charge du service transport de Roannais Agglomération et de la STAR et seront conservées tout au long de votre utilisation du service transport scolaire et pour une durée maximum de deux ans après la fin du contrat.

Vos données peuvent être transmises à Transdev (Réseau Star), au service Transports de la Région Rhône-Alpes et au SYTRAL selon les lignes de transports empruntées, et au Trésor public dans le cadre de la Régie des Transports.

Aux termes de notre Politique de protection des données, nous nous engageons à protéger vos données de toute atteinte. Conformément aux art.15 à 22 du Règlement Européen, vous pouvez demander à tout moment et gratuitement à accéder aux données vous concernant, à les rectifier ou à les effacer, auprès de notre Délégué à la protection des données à l'adresse suivante: dpo@roannais-agglomeration.fr, ou auprès la CNIL en l'absence de réponse satisfaisante à l'issue du délai d'un mois. Vous pouvez également vous opposer aux traitements vous concernant pour des motifs légitimes, et sous réserve de dispositions législatives ou réglementaires limitant ce droit d'opposition